

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 avril 2024, le Conseil municipal de La Macaza a déposé et présenté le *projet de règlement numéro 2023.186.1 modifiant le Règlement 2023.186 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2024.*

QUE ce projet de règlement est actuellement disponible sur le site Web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca et à la réception afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance.

Le règlement sera adopté lors d'une séance subséquente.

DONNÉ À LA MACAZA CE 15^E JOUR D'AVRIL 2024

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Katia Morin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Katia Morin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux.*

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour d'avril 2024.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM



Katia Morin